



Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#) 

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : 28/02/2023 /

Dossier complet le : 28/02/2023 /

N° d'enregistrement : 2023-0019

1 Intitulé du projet

Aménagement paysager d'un centre équestre
- Le Gros Chêne -
59, Rue de Linselles
59166 Bousbecque

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

2.2 Personne morale

Dénomination

EURL CENTRE EQUESTRE DU GROS CHENE

Raison sociale

EURL CENTRE EQUESTRE DU GROS CHENE

N° SIRET

4 9 3 6 6 9 0 0 6 0 0 0 1 4

Type de société (SA, SCI...)

EURL

Représentant de la personne morale : Madame

Monsieur

Nom

HAZEBROUCQ

Prénom(s)

XAVIER

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
44 d	Aménagement paysager d'une partie d'un centre équestre existant
1 a (colonne cas par cas)	Installation classée n° 20041496, HAZEBROUCQ ET TALEB ouvert le 17/06/2004 59 rue de Linselle à Bousbecque

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Remise à niveau d'un terrain accidenté.
Clôtures
Création de zone en sable stabilisé (paddock)
Plantation de haies végétales

4.2 Objectifs du projet

Composée de bosses et de fossés, le terrain présente aujourd'hui une topographie qui complique l'exploitation du centre équestre. La sécurité des chevaux et l'entretien du site sont en jeu. Partant de ce constat, le projet a pour ambition de remettre de niveau la partie arrière du site avec un apport de matériaux inertes et de terre végétale en finition supérieure. En outre, il sera mis en œuvre de nouvelles clôtures, là aussi par soucis de sécurisation de l'exploitation et des chevaux. Ces clôtures seront installées pour créer des espaces délimités pour les chevaux. Elles seront doublées de belles haies de bocages composées d'arbustes d'essences locales (charmilles, noisetier, aubépines, ...). Par ailleurs, une série de paddocks et de carrières stabilisées seront aménagées pour accueillir les cours d'équitation et les chevaux en période hivernale. Enfin, en périphérie de cette nouvelle plaine équestre, sera aménagée une piste de promenade offrant aux cavaliers l'opportunité de découvrir paisiblement le centre équestre.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

Remise à niveau d'un terrain accidenté :

- Apport de matériaux inerte en sous couche par engins mécanisés, rotation de camions bennes.
- Façonnage des matériaux, engins mécanisés.
- Apport de terre végétale, rotation de camions bennes.
- Étalement des matériaux, engins mécanisés.

Création de zone en sable stabilisé (paddock) :

- Apport de matériaux inerte en sous couche par engins mécanisés, rotation de camions bennes.
- Façonnage et compactage des matériaux, engins mécanisés.

Clôtures :

- Mise en place des poteaux en bois par engins mécanisé
- Installation des grillage type mouton (perméable) à la main

Plantation de haies végétales :

- Réalisation des réservations par engins mécanisés
- Plantation à la main

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

Terrain remis à niveau :

- Cours d'équitation
- Promenade équestre
- Chevaux dans les paddock

Haies :

- entretient régulier à la main sans destabiliser la faune

Partie existante du centre équestre pas de modification par le projet :

- Manèges et écuries : zone piétonne et équestre.
- Entretien des box à la main et gestion des fumiers par petit engins mécanisé avec stockage sur site puis évacuation pour épandage dans les cultures locales (partenariat avec agriculteurs)
- Stationnement, environ 40 places

Pas de démantèlement prévu

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Permis d'aménager: cerfa n° 13409*09

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Unité foncière = 79 297m ² Partie concernée par le projet = 66 610m ²	m ² m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : 59 Voie : Rue de Linselle

Lieu-dit :

Localité : Bousbecque

Code postal : 5 9 8 5 0 BP : Cedex :

Coordonnées géographiques^[1]

Long. : 5 0 ° 4 5 , 4 8 " 0 Lat. : 0 3 ° 0 4 , 4 8 " 9

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Point de d'arrivée : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

PLU 2 MEL, Zone A, Espace naturel relais

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pas de plan d'exposition au bruit dans la zone. Site à proximité d'un voie bruyant catégorie 3 : Boulevard de la Lys et Rue de Linselle = Secteurs affectés par le bruit en tissu ouvert (PLU 2 MEL)
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Sur le site présence de zones localisées dite ZDH1 du PLU 2 de la MEL
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRI Ruissellement - Nord Ouest de Lille
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Approuvé
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ICPE de la Ferme objet du projet?

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	60 000m3
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Impact lors de la mise en place des terres (chantier) Après le projet : - La faune sera renforcée avec la plantations des haies de bocage qui offrira un habitat supplémentaire. - La flore sera quant à elle complètement revue et renforcée par le projet. - le projet garanti une continuité écologique identique à l'existant voir améliorée, cependant ce n'est pas quantifiable à notre niveau
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	le terrain restera agricole, le projet concerne l'amélioration du centre équestre.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Lors du chantier : Rotation de camions benne lors du chantier. Entre 4 et 6 mois de rotation à raison d'environ 25 camions / jours hors week-end et jours fériés	
	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Lors du chantier : Rotation de camions benne lors du chantier. Entre 4 et 6 mois de rotation à raison d'environ 25 camions / jours. Hors week-end et férié	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
		Engendre-t-il des rejets liquides ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
		Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Nous pensons que le projet doit être dispensé d'étude au cas par cas.

Ne concernant pas de construction mais d'aménagement paysager il n'aura d'impact sur le site que lors du chantier. Un travail collaboratif avec les services de la mairie sera effectué pour la gestion des rotations de chantier afin de minimiser les nuisances.

Le projet prévoit la mise à niveau des terrains, une intervention d'ampleur d'où l'obligation pour nous de remplir ce cerfa cependant lors de l'exploitation la situation existant sera améliorée, il s'agit ici d'aménager un paysage et non pas de construire.

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié .	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	<input type="checkbox"/>
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	<input type="checkbox"/>
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	<input checked="" type="checkbox"/>
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

 Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1	le permis d'aménager initial, qui nous a conduit à remplir le présent cerfa.	<input checked="" type="checkbox"/>
2		<input type="checkbox"/>
3		<input type="checkbox"/>
4		<input type="checkbox"/>
5		<input type="checkbox"/>

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Nom

Prénom

Qualité du signataire

À

Fait le / /



Signature du (des) demandeur(s)

- BSQ 01 -



Aménagement paysager d'un centre équestre
- Le Gros Chêne -
59, Rue de Linselles
59166 Bousbecque

PA2 - NOTICE EXPLICATIVE

date de diffusion : **11 septembre 2022**

Le projet porte sur l'aménagement du centre équestre le Gros Chêne à Bousbecques.

LE PROJET

Le projet, objet du présent permis d'aménagé, s'inscrit dans une dynamique de développement du centre équestre du Gros Chêne qui depuis maintenant de nombreuses années attire un fidèle public composé de cavaliers chevronnés mais aussi de nombreux jeunes passionnés d'équitation venant de l'ensemble du val de Lys. Aussi, dans le cadre de cette attractivité croissante, le directeur Xavier Hazebroucq a pour ambition d'améliorer les conditions d'accueil à la fois des usagers mais aussi et surtout des chevaux.

UNE TOPOGRAPHIE ACCIDENTÉE UN PROJET PAYSAGER

Composée de bosses et de fossés, le terrain présente aujourd'hui une topographie qui complique l'exploitation du centre équestre. La sécurité des chevaux et l'entretien du site sont en jeu.

Partant de ce constat, le projet a pour ambition de remettre de niveau l'ensemble du site avec un apport de matériaux inertes et de terre végétale en finition supérieure.

En outre, il sera mis en œuvre de nouvelles clôtures, là aussi par soucis de sécurisation de l'exploitation et des chevaux. Ces clôtures seront installées en à l'intérieur pour créer des espaces délimités pour les chevaux et en périphérie conformément au plan de masse PA4 du projet. Elles seront doublées de belles haies de bocages composées d'arbustes d'essences locales (charmilles, noisetier, aubépines, ...).

Par ailleurs, une série de paddock et de carrières stabilisées seront aménagées pour accueillir les cours d'équitation et les chevaux en période hivernale.

Enfin, en périphérie de cette nouvelle plaine équestre, sera aménagée une piste de promenade offrant aux cavaliers l'opportunité de découvrir paisiblement le centre équestre.

GESTION DES EAUX

Concernant la gestion des eaux pluviales et de ruissellement, le demandeur s'engage à d'une part à ne pas perturber les écoulements des eaux tel qu'ils s'effectuent aujourd'hui et d'autre part à ne pas « envoyer » d'eau vers les parcelles voisines.

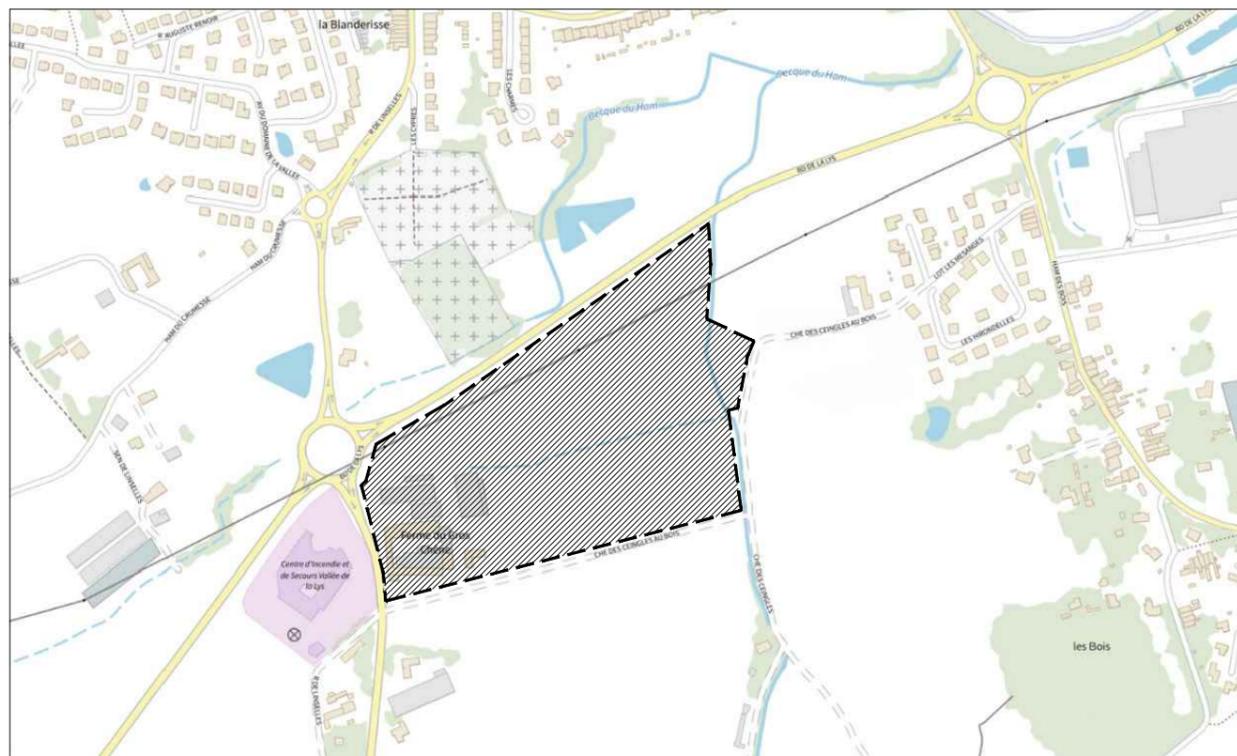
Pour ce faire, il mettra tout en œuvre pour préserver et rénover les fossés et noues existants en veillant à pérenniser le sens d'écoulement naturellement existant. Il créera également une série de noues périphériques en pied de remblais afin de rediriger les eaux vers le fossé central existant.

Cette stratégie de gestion des eaux pluviales et de ruissellement sera complétée par une mise en œuvre du remblai qui n'engendre pas d'imperméabilisation de sols. Le demandeur s'engage à laisser perméable l'ensemble du projet.

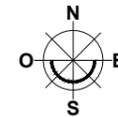
<p><u>L'architecte :</u> Nom : Antoine Landré Signature :  Antoine Landré ARCHITECTE <small>SARL d'architecture 3, Chemin des Bruenières Templeuve-en-Pévèle RCS Lille Métropole 823 277 355 TVA n° FR 35 823277355</small></p>	<p><u>Le Maître d'ouvrage :</u> Nom : Xavier Hazebrouck Date : 11/09/2022 Signature : <i>Xavier Hazebrouck</i></p>
---	---



PA1 - PHOTO AERIEENNE - réf géoportail.gouv



PA1 - PLAN DE SITUATION - réf géoportail.gouv

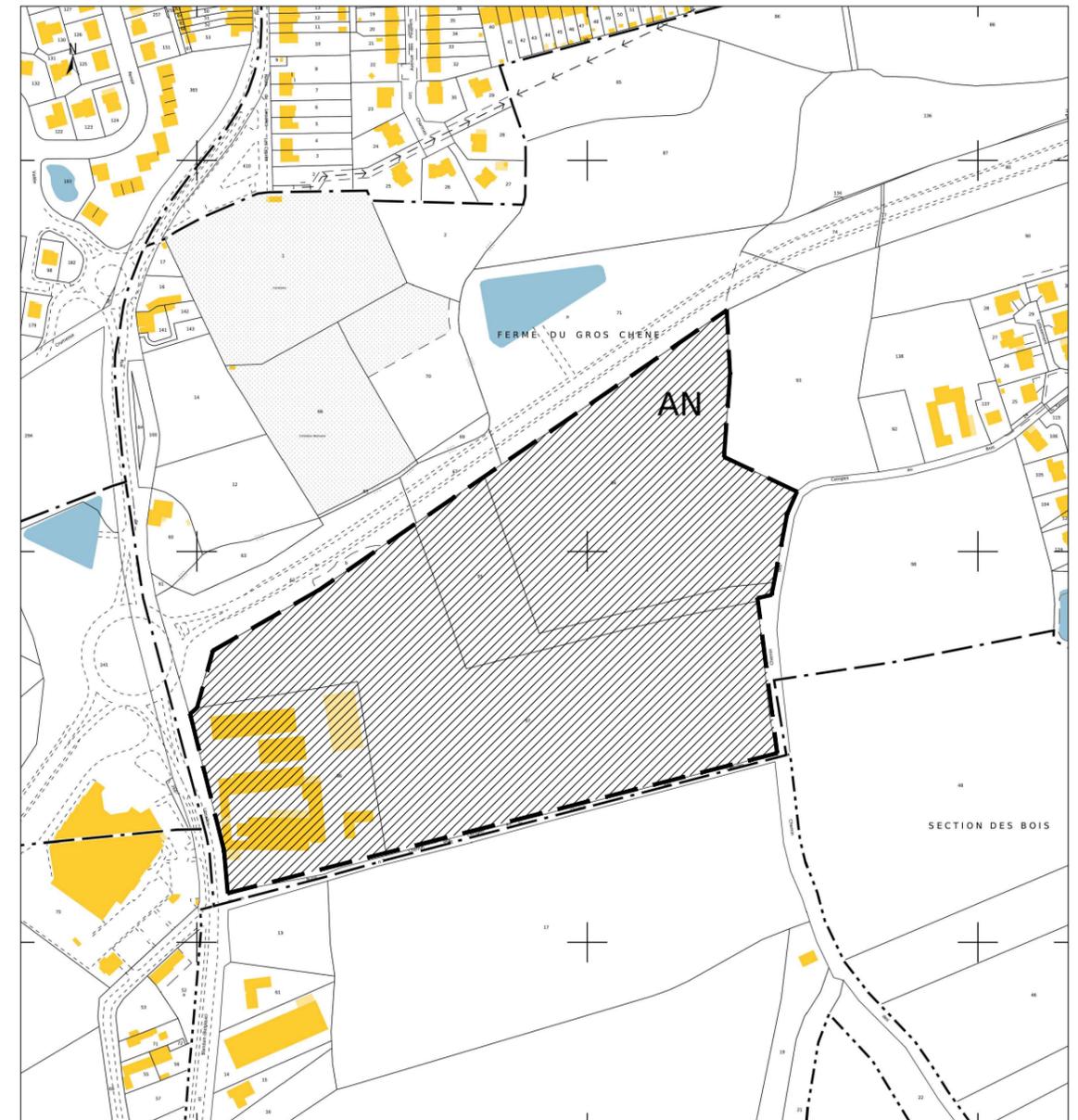


Unité foncière:

- 000 AN 94 = 23 046m²
- 000 AN 95 = 7 253m²
- 000 AN 96 = 12 326m²
- 000 AN 97 = 36 672m²

Unité foncière - 79 297 m²

*Ferme du Gros Chêne
59, Rue de Linselles
59166 Bousbecque*



PA1 - PLAN DE CADASTRE - réf Cadastre.gouv

OBJET :
**Aménagement paysager
d'un centre équestre**

Centre équestre du Gros Chêne
59, Rue de Linselles
59166 Bousbecque

MAITRE D'OUVRAGE :
Xavier Hazebroucq

63, Rue de Linselles
59166 Bousbecque

**ANTOINE LANDRÉ
ARCHITECTE**

3, chemin des Bruenières | 59242 Templeuve-en-Pévèle
T. 03 20 05 16 82

PHASE :
PA

DOCUMENT :
REFERENCE :
DATE DE DIFFUSION :
ECHELLE :

PROJET :
BSQ 01

**PA1 - PLAN DE SITUATION
220911
11 septembre 2022
Multiples**

TYPE :
PLN

ARCHITECTE :

DEMANDEUR :

*L'ensemble des documents fournis par l'architecte sont des dessins de principe qui ne sont en aucun cas destinés à servir de support sur le chantier.



PHOTO 01 - Google street view août 2009



PHOTO 02 - Google street view août 2009

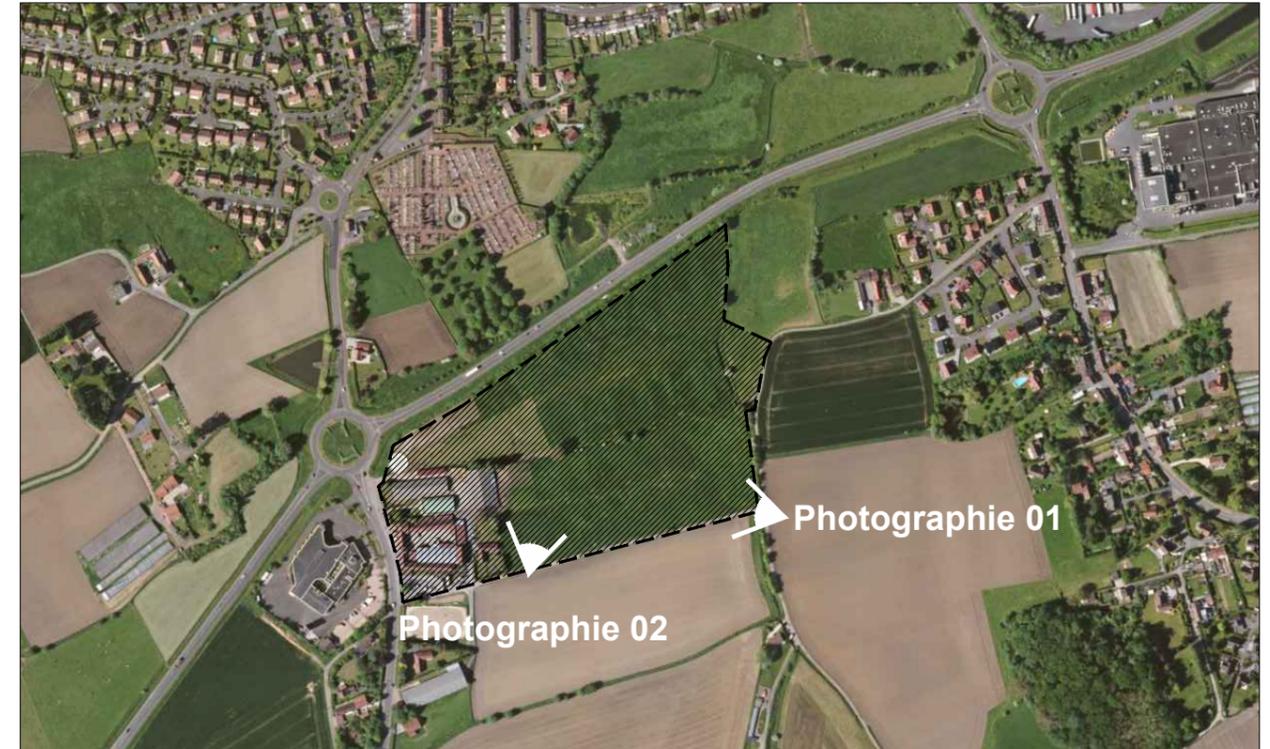
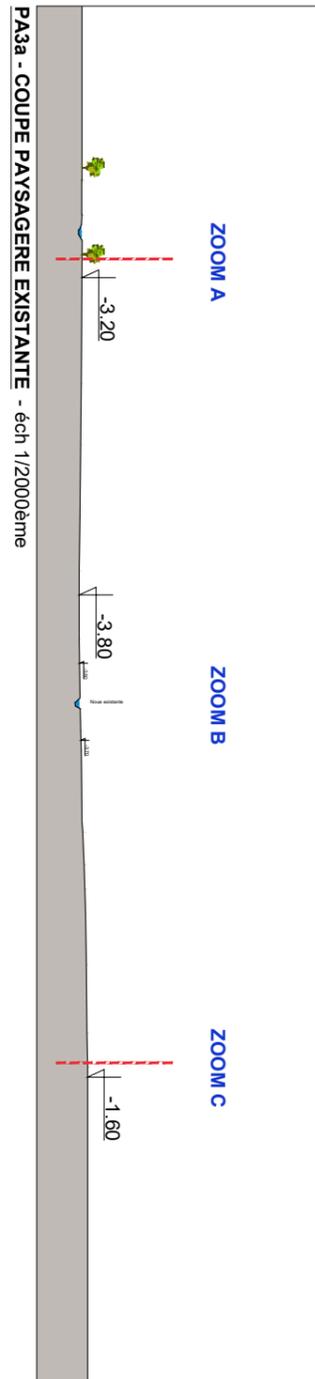
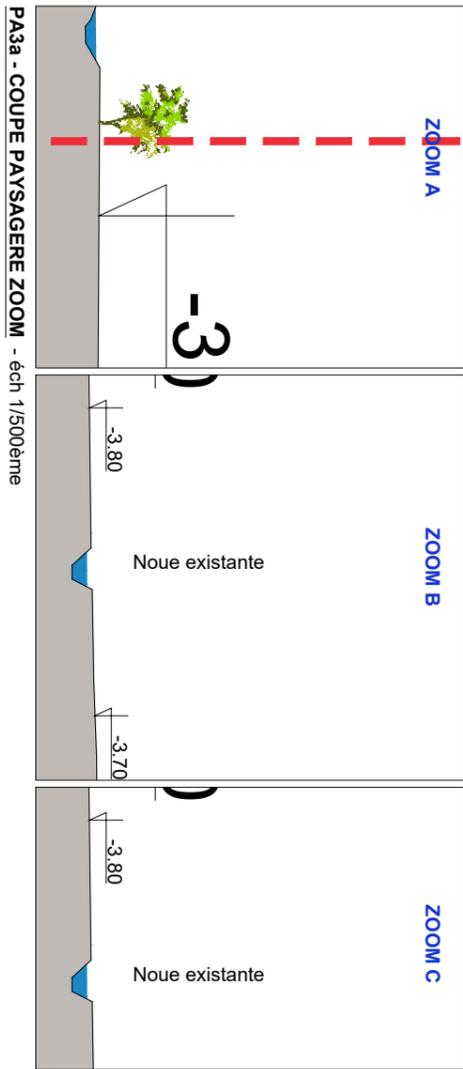
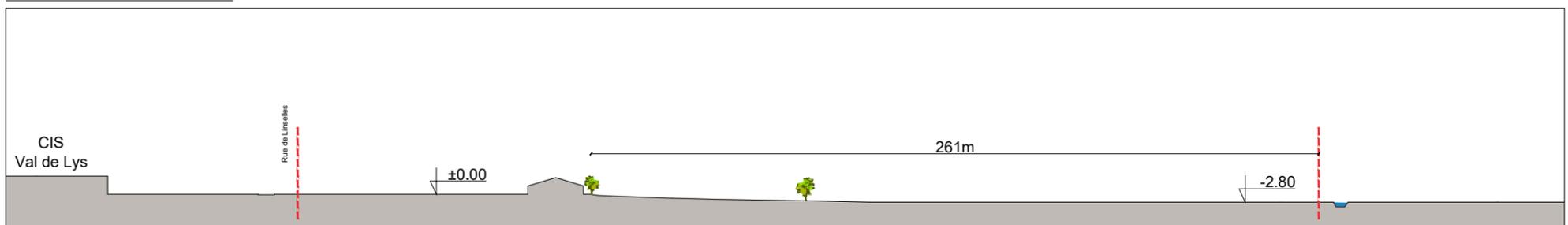


PHOTO AERIENNE - réf géoportail.gouv

<p>OBJET :</p> <p>Aménagement paysager d'un centre équestre</p> <p>Centre équestre du Gros Chêne 59, Rue de Linselles 59166 Bousbecque</p>	<p>MAITRE D'OUVRAGE :</p> <p>Xavier Hazebroucq</p> <p>63, Rue de Linselles 59166 Bousbecque</p>	<p>ANTOINE LANDRÉ ARCHITECTE</p> <p>3, chemin des Bruenières 59242 Templeuve-en-Pévèle T. 03 20 05 16 82</p>	<p>PHASE :</p> <p>PA</p> <p>DOCUMENT :</p> <p>REFERENCE :</p> <p>DATE DE DIFFUSION :</p> <p>ECHELLE :</p>	<p>PROJET :</p> <p>BSQ 01</p> <p>PHOTOGRAPHIE 220911 11 septembre 2022 Multiples</p>	<p>TYPE :</p> <p>PLN</p> <p>ARCHITECTE :</p> <p><small>L'ensemble des documents fournis par l'architecte sont des <u>dessins de principe</u> qui ne sont en aucun cas destinés à servir de support sur le chantier.</small></p>	<p>DEMANDEUR :</p>
---	--	---	--	--	--	--------------------



PA3 - PLAN MASSE EXISTANT - éch 1/2000ème



PA3b - COUPE PAYSAGERE EXISTANTE - éch 1/2000ème

LÉGENDE :

- Limite unité foncière
- Écuries du Gros Chêne
- Bâti
- Courbes de niveaux
- Fossé / écoulement des eaux
- Végétation
- Remblai de mise à niveau (pâturage)
- Sable stabilisé (carrière)
- Rabotage de route
- Chemin de terre
- Clôtures

OBJET :
Aménagement paysager d'un centre équestre

Centre équestre du Gros Chêne
59, Rue de Linselles
59166 Bousbecque

MAITRE D'OUVRAGE :
Xavier Hazebroucq

63, Rue de Linselles
59166 Bousbecque

ANTOINE LANDRÉ ARCHITECTE

3, chemin des Bruenières | 59242 Templeuve-en-Pévèle
T. 03 20 05 16 82

PHASE : **PA**

PROJET : **BSQ 01**

TYPE : **PLN**

DOCUMENT : **PA3 - EXISTANTS**

REFERENCE : **220911**

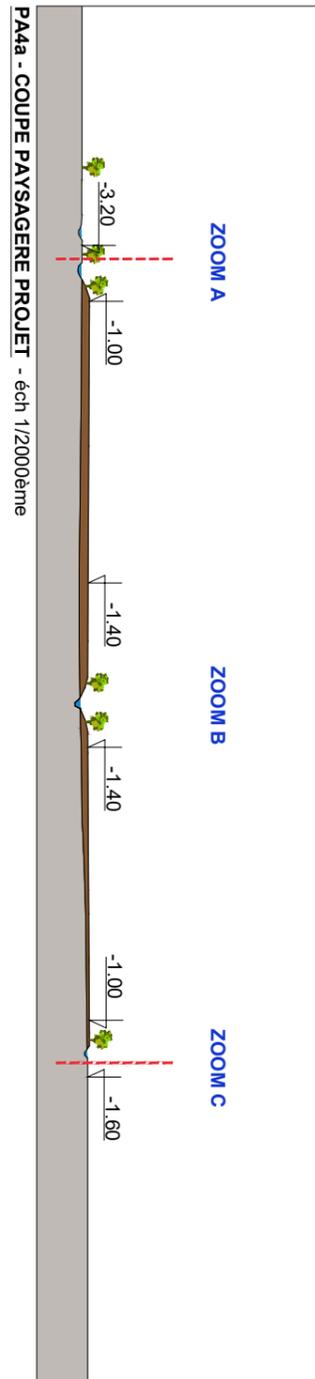
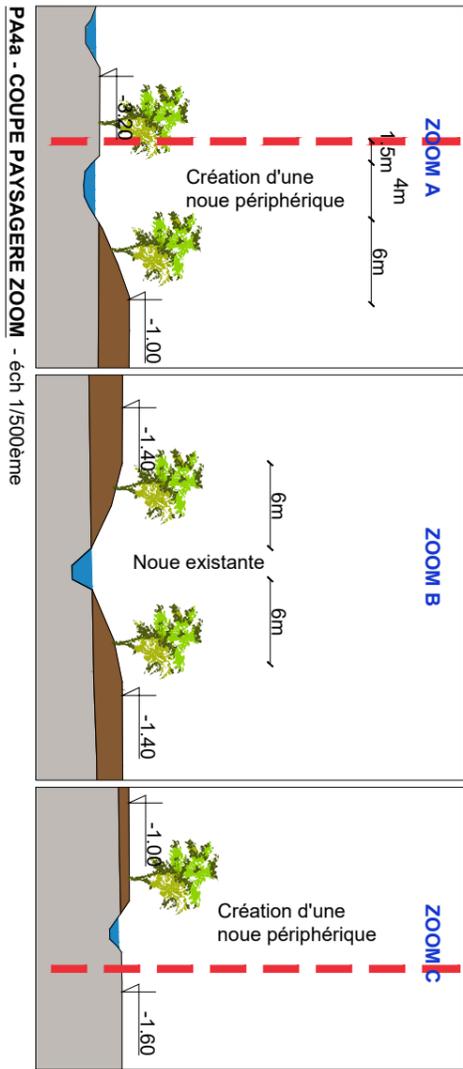
DATE DE DIFFUSION : **11 septembre 2022**

ECHELLE : **1/2000ème**

ARCHITECTE :

DEMANDEUR :

*L'ensemble des documents fournis par l'architecte sont des dessins de principe qui ne sont en aucun cas destinés à servir de support sur le chantier.

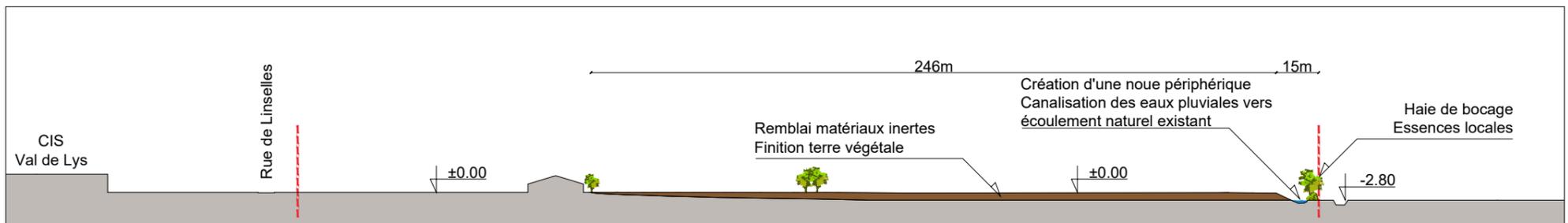


LÉGENDE :

- Limite unité foncière
- Écuries du Gros Chêne
- Bâti
- Courbes de niveaux
- Fossé / écoulement des eaux
- Végétation
- Remblai de mise à niveau (pâturage)
- Sable stabilisé (carrière)
- Rabotage de route
- Chemin de terre
- Clôtures



PA4 - PLAN MASSE PROJET - éch 1/2000ème



PA4b - COUPE PAYSAGERE PROJET - éch 1/2000ème

OBJET :
Aménagement paysager d'un centre équestre

Centre équestre du Gros Chêne
59, Rue de Linselles
59166 Bousbecque

MAITRE D'OUVRAGE :
Xavier Hazebroucq

63, Rue de Linselles
59166 Bousbecque

ANTOINE LANDRÉ ARCHITECTE

3, chemin des Bruenières | 59242 Templeuve-en-Pévèle
T. 03 20 05 16 82

PHASE : **PA**

PROJET : **BSQ 01**

TYPE : **PLN CPE**

DOCUMENT : **PA4 - PROJET**

REFERENCE : **220911**

DATE DE DIFFUSION : **11 septembre 2022**

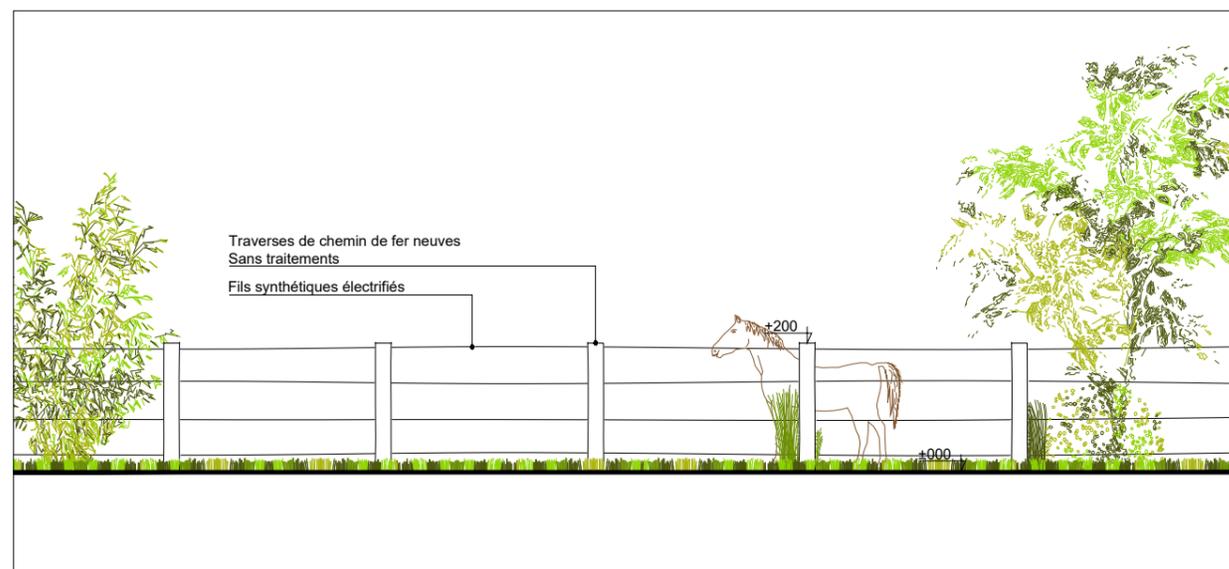
ECHELLE : **1/2000ème**

ARCHITECTE :

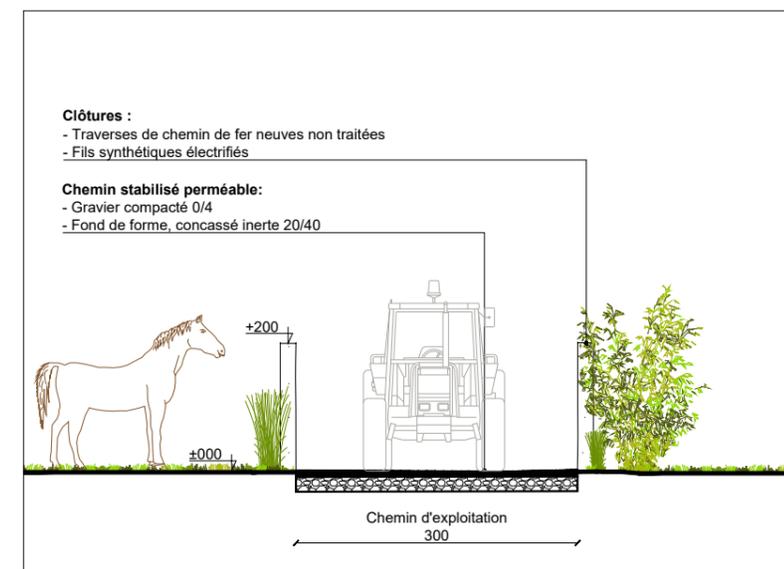
DEMANDEUR :

*L'ensemble des documents fournis par l'architecte sont des dessins de principe qui ne sont en aucun cas destinés à servir de support sur le chantier.

Unité foncière:
000 AN 94 = 23 046m²
000 AN 95 = 7 253m²
000 AN 96 = 12 326m²
000 AN 97 = 36 672m²
TOTAL = 79 297 m²



PRINCIPE DES CLOTURES - éch. 1/100ème



CHEMIN RABOTTAGE - éch. 1/100ème

OBJET :
**Aménagement paysager
d'un centre équestre**

Centre équestre du Gros Chêne
59, Rue de Linselles
59166 Bousbecque

MAITRE D'OUVRAGE :
Xavier Hazebroucq

63, Rue de Linselles
59166 Bousbecque

**ANTOINE LANDRÉ
ARCHITECTE**

3, chemin des Bruenières | 59242 Templeuve-en-Pévèle
T. 03 20 05 16 82

PHASE :
PA

DOCUMENT :
REFERENCE :
DATE DE DIFFUSION :
ECHELLE :

PROJET :
BSQ 01

ZOOM - Clôtures & Chemin
220911
11 septembre 2022
1/100 ème

TYPE :
**FAC
CPE**

ARCHITECTE :

DEMANDEUR :

*L'ensemble des documents fournis par l'architecte sont des dessins de principe qui ne sont en aucun cas destinés à servir de support sur le chantier.